UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES

ACT-5001 RÉGIMES DE RETRAITE : ÉVALUATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Trimestre :	Hiver 2011
Nombre de crédits :	3
Horaire des cours :	Mardi 18h00 – 21h00
Horaire des travaux pratiques :	Mercredi 12h30 – 14h30 (seulement utilisé pour les reprises de cours, si nécessaire)
Professeur :	Nadine Tabet, FSA, FICA
Numéro de téléphone :	Bureau : (514) 392-7451
Adresse électronique :	ntabet@morneausobeco.com
Démonstrateur :	Moustapha Ahmoud

OBJECTIFS DU COURS

- Donner à l'étudiant une connaissance plus approfondie dans le domaine des régimes de retraite;
- Initier l'étudiant aux principes de base d'évaluation et de financement des régimes de retraite;
- Illustrer les balises professionnelles et légales à l'intérieur desquelles l'actuaire en régimes de retraite doit travailler;
- Préparer l'étudiant aux examens de la SOA portant sur les régimes de retraite.

CALENDRIER DE LA SESSION (SUJET À CHANGEMENTS)

COURS	DATE	CONTENU
1	11 janvier	Présentation du plan de cours Acétates – Partie 1
2	18 janvier	Acétates – Partie 1
3	25 janvier	Acétates – Partie 1 Méthodes actuarielles – Traditional unit credit
4	1er février	Méthodes actuarielles – Projected unit credit Répartition des cotisations
5	8 février	Méthodes actuarielles – Méthodes globales
6	15 février	Révision
7	**22 février**	**Examen intra** ***(40%)***
8	8 mars	Gains et pertes
9	15 mars	Remise intra Gains et pertes
10	22 mars	Présentation du travail pratique
11	29 mars	Acétates – Partie 2
12	5 avril	Acétates – Partie 2
13	12 avril	Acétates – Partie 2
14	19 avril	Révision
15	**26 avril**	**Examen final** ***(40%)***
	29 avril	**Remise du travail pratique** ***(20 %)***

ÉVALUATIONS

Examen intra :	40 points (Date : 22 février 2011)
Examen final :	40 points (Date : 26 avril 2011)
Travail pratique :	20 points (Date de remise : 29 avril 2011)

- Chaque examen sera d'une durée de 180 minutes;
- La calculatrice utilisée devra être l'une de celles acceptées par la SOA ou la CAS;
- La note finale sera attribuée en fonction de l'atteinte des objectifs du cours démontrée par l'étudiant lors des évaluations, tout en tenant compte du niveau de difficulté des évaluations.

BIBLIOGRAPHIE (RÉFÉRENCES)

- *Morneau Sobeco Handbook of Canadian Pension and Benefit Plans (14th edition, 2005)*, par Morneau Sobeco, CCH Publications;
- *Actuarial Cost Methods – A Review (Third Edition)*, par W. Farrimond, D. L. Mayer, D. Farber, G. Matray, ASPA;
- *A Problem-Solving Approach to Pension Funding and Valuation (Second Edition)*, par W. H. Aitken, Actex Publications;
- *Pension Mathematics for Actuaries (Second Edition)*, par A. W. Anderson, Actex Publications;
- *Fundamentals of Private Pensions (Seventh Edition)*, par D. M. McGill, K. N. Brown, J. J. Haley, S. J. Schieber, Pension Research Council Publications;
- *Guide sur les programmes de retraite au Canada*, par Morneau Sobeco;
- *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*, par le gouvernement du Québec;
- *Loi de 1985 sur les normes de prestations de pension*, par le gouvernement du Canada;
- *Loi de l'impôt sur le revenu et son règlement*, par le gouvernement du Canada;
- *Chapitre 3461 de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA)*, par l'ICCA;
- *Normes de pratique consolidées et notes éducatives*, par l'Institut canadien des actuaires.